

La réforme « choc des savoirs » expliquée aux parents !

CE QUI VA CHANGER A LA RENTREE PROCHAINE POUR VOS ENFANTS AU COLLÈGE

- Tous les élèves de 6ème perdent 1 heure d'enseignement dans leur emploi du temps : ils vont passer de 26h à 25h
- Les élèves de 6ème et 5ème seront triés en groupes de niveau en Français et en Maths : il y aura le groupe des élèves « faibles », le groupe des élèves « moyens » et le groupe des élèves « forts »
- En 2025, ces groupes de niveau seront mis en place en 4ème et 3ème.
- Le diplôme national du brevet deviendra obligatoire pour aller en lycée général, technologique et professionnel

POURQUOI NOUS NE SOMMES PAS D'ACCORD

Pas de moyens supplémentaire : Pour mettre en place ces groupes, il faut prendre les heures ailleurs. Le collège devra choisir ce qu'il supprime : groupes de sciences, dédoublements, latin... ?

Les études montrent que ce système renforce les inégalités et ne permet pas aux élèves de progresser. Ce sont au contraire les classes hétérogènes avec peu d'élèves qui les font progresser.

Dès l'arrivée en 6ème, les élèves seront triés ce qui est très violent d'un point de vue psychologique : l'estime de soi peut être remise en question. Ils changeront de « groupe » au cours de la semaine et vont perdre leurs repères.

Les collègues de français et de maths ne pourront plus mener de projets de classe en lien avec d'autres disciplines. Si ils sont profs principaux, ils ne connaîtront pas tous les élèves.



FOIRE AUX QUESTIONS

- **Dans quel groupe mon enfant sera-t-il ?** Les élèves « faibles » seront dans des groupes « à effectifs réduits » sans chiffre précis. Les « moyens » et les « forts » seront par conséquent plus nombreux, jusqu'à 34. Ils seront en partie triés d'après leurs résultats aux évaluations nationales.
- **Est-ce que mon enfant pourra changer de groupe ?** En théorie oui, en pratique cela sera très compliqué. Si un élève « faible » progresse et que le groupe des « moyens » est au complet, comment faire ? Et si cela est possible, les élèves « moyens » et « forts » vivront dans l'angoisse permanente d'être « relégués »...
- **Et si mon enfant n'a pas le brevet à la fin de l'année 2025 ?** Il ne pourra pas aller au lycée ! La seule voie qui lui serait accessible serait l'apprentissage.

**Nous défendons une école publique de qualité qui doit garantir à tous les élèves les meilleures conditions pour réussir leur scolarité !
Nous refusons de trier nos élèves dès la 6ème !**